

Ci-joint, les slides projetés durant son intervention.  
Ci-dessous les éléments qui vont nourrir nos débats.

## À propos d'Emmanuel PESENTI et de French Road

Emmanuel, Architecte des systèmes d'information, est le président fondateur de French Road, l'association qui promeut d'adaptation de la x-road nord européenne en France, de façon la plus pragmatique qui soit.

## L'opportunité proposée par French Road

Les composants logiciels de X Road sont en open source et le développement a été soutenu par l'UE. Rien ne s'oppose donc à ce que la France poursuive cette aventure à son échelle.

### Principe

Il s'agit d'une architecture qui vise à supprimer toute redondance des données sensibles des personnes.

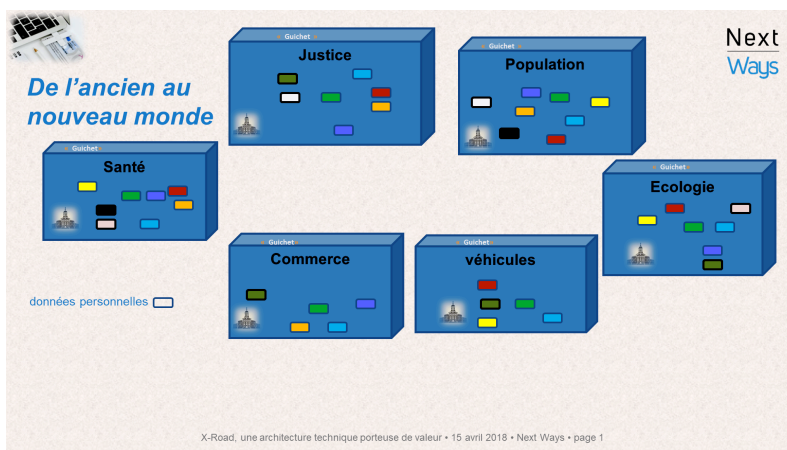


Figure 1 - modèle classique



Figure 2 - modèle X Road

Cette architecture, économe en ressources, élimine les risques de désynchronisation puisqu'il n'y a pas de redondance de données. Chaque donnée élémentaire est gérée par l'administration compétente, au niveau adapté à la situation (commune, département, région, nation ...).

Le réseau est robuste car entièrement décentralisé. Les requêtes sont tracées ce qui fiabilise le détournement de données.

De par son architecture modulaire, cette architecture nécessite des investissements eux-mêmes modulaires et infiniment moins lourds et fragiles que les systèmes centralisés classiques.

Tous les offreurs de service en ligne, dont l'administration elle-même, peuvent accéder aux données du système à condition d'y être autorisé par le citoyen concerné. Le citoyen donne cet accord via des échanges cryptés à l'aide d'une carte à puce qui est en réalité sa carte d'identité de citoyen.

Les citoyens peuvent continuer à utiliser les offres des GAFAM, comme aujourd'hui, mais leur intérêt sera de protéger leurs données en x-road, et le fera avec des avatars « faux » et cela ne vaudra plus rien dire. Si Facebook s'accoste à la x-road, il sera parfaitement identifié. Le citoyen pourra développer son réseau sur Facebook, et aura conscience de tout l'usage que Facebook fait de ses données.

## ***Débat***

Actuellement, la France numérise progressivement son administration selon un processus de transposition « du papier au numérique », en restant dans le paradigme « papier » ce qui pose de nombreux problèmes de transfert de responsabilité et met en relief toutes les zones de recoupement de responsabilités. Le processus de numérisation s'annonce lent, coûteux et humainement douloureux.

La démonstration Estonienne est probante, et un POC (preuve de concept) de 15 années sur 1 400 000 e-résident, est désormais suffisant pour l'appliquer à une France 66.900.000 citoyens, et demain une Europe de 500.000.000.

## **Enjeu**

Les GAFAM et les BATX se sont placés dans une position dominante vis à vis des citoyens de la planète. Ceci peut aller jusqu'à l'absorption progressive de fonctions régaliennes des états.

Les peuples ressentent intuitivement qu'ils ne peuvent pas déléguer, à des intérêts extraterritoriaux, la gestion de leur identité ainsi que des droits et des devoirs associés à l'octroi de leur identité. L'UE doit donc se doter d'un système qui lui est propre et qui protège ses citoyens.

Il n'est pas question de répliquer un modèle type GAFAM, dont la maturité est impressionnante, mais qui présente l'inconvénient d'être centralisateur, opaque et basé sur une vision du monde qui ne sied pas au berceau de la démocratie et de l'humanisme.

En s'inspirant de l'expérience estonienne et en partant de la richesse des modules open source déjà disponibles, la France a donc l'opportunité de tenter une expérimentation basée sur une architecture

système de type organique et donc fractale. Elle peut le faire avec d'autres pays volontaires de la zone euro, de manière à décupler le potentiel de créativité et d'ingéniosité.

En se lançant dans un tel projet, elle contourne élégamment le très sensible dossier de la réforme des institutions ... Mais, ainsi, elle se projette dans la reconfiguration du système social du 21<sup>ème</sup> siècle dans lequel les citoyens, progressivement libérés non seulement des tâches productives, mais aussi administratives, vont devoir être encouragés à réorienter leur énergie créative et constructive vers des tâches apathiques et contributives.